

***La forêt ne sera pas mieux protégée que par nous mêmes.***

***Pour cela, devenez propriétaire forestier en adhérant au Groupement Forestier Uzestois.***

**Le Groupement Forestier Uzestois** ( Société Civile R.C.S. Bordeaux D 384 725 107 - N° de Gestion 92 D 0246 ) est une association de personnes concernées par le devenir de notre environnement et qui ont décidé de mener une action dans le but de préserver notre milieu naturel tout en le mettant en valeur.

L'exploitation industrielle de la forêt, par la grande monoculture du pin, entraîne des nuisances dont un véritable appauvrissement de la flore et de la faune, une disparition des feuillus, des chemins, favorisant ainsi les maladies, les incendies et une grande vulnérabilité aux intempéries. Si une exploitation rationnelle de la forêt est certes indispensable à sa bonne gestion, nous désirons avoir une pratique porteuse de sens en accord avec les équilibres naturels liés à ce patrimoine culturel.

L'objet du Groupement Forestier Uzestois est de permettre un investissement forestier pour les générations futures: non seulement devenir propriétaire mais surtout participer à une action d'enrichissement et de préservation du milieu naturel. Il s'agit de créer un espace vivant et ouvert évoluant vers un patrimoine de qualité en encourageant l'implantation d'essences différentes et adaptées, plus particulièrement de feuillus. Notre propriété reste ouverte (promenades, cueillette de champignons, chasse, pêche ) sous réserve d'une utilisation respectueuse du bien des associés. Nous pourrions aussi favoriser l'installation d'une activité de maraîchage en biologie.

Notre patrimoine se compose actuellement de 14 hectares de forêt sur la commune d'Uzeste et nous nous portons acquéreur de nouvelles parcelles forestières. Le Groupement Forestier Uzestois a été créé en 1992 par 32 associés rejoint par 30 autres associés. Tous les associés bénéficient des avantages législatifs et fiscaux liés aux groupements forestiers.

L'efficacité de notre action est fonction de l'investissement et du nombre des associés. C'est pourquoi nous vous invitons à souscrire des parts à votre nom et au nom de vos enfants afin de les impliquer dans cette action.

## **EXTRAITS DES STATUTS**

### ARTICLE VII - PARTS SOCIALES.

On devient associé suivant plusieurs processus:

1° En achetant une ou plusieurs parts d'un montant de 360€(valeur au 1/01/10) directement au G.F.U.

2° En apportant des biens de même nature que ceux définis à l'article II et après accord du bureau.

...

4° Plusieurs personnes peuvent se grouper pour acquérir une part sociale. Ces personnes devront désigner, entre elles, un représentant pour cette part sociale.

Le groupement forestier n'est pas tenu d'assurer la revente des parts.

Il est possible d'acheter une ou plusieurs parts déjà en circulation auprès d'un ou plusieurs associés selon certaines conditions ( ARTICLE IX - CESSION DES PARTS SOCIALES. ).

### ARTICLE VIII - COMPTE COURANT.

...En attendant leur affectation, les sommes constituant le capital social seront déposées sur un compte bancaire rémunérateur et les intérêts augmenteront le capital.

### ARTICLE XII - DROITS ET DEVOIRS DES ASSOCIES.

....Chaque associé devra deux journées de travail par an au G.F.U. selon les travaux à effectuer. En cas d'impossibilité d'un associé à effectuer cette participation, il sera redevable d'une somme fixée par le bureau....

### ARTICLE XIV - RÉPARTITION DES VOIX.

Chaque associé aura autant de voix que de parts sociales qu'il possède ou qu'il représente. Toutefois, un même associé ne pourra pas avoir un nombre de voix supérieur à 10% du nombre total des parts sociales en circulation.

### ARTICLE XV - ORGANISATION DU BUREAU

L'assemblée générale des associés se réunit au moins une fois par an pour élire les membres du bureau au nombre impair de sept pris parmi les associés qui se présenteront.

....Le bureau prend les décisions relatives à la gestion du patrimoine en respectant les statuts du Groupement Forestier.

### **Contact** :Groupement Forestier Uzestois

2 route de Langon

33730 Uzeste

e-mail: [gfu.uzestois@wanadoo.fr](mailto:gfu.uzestois@wanadoo.fr)

**Ce texte est destiné à être diffusé. Merci de le photocopier et le remettre à des personnes que notre démarche intéresse.**

*Pascal Seguin, gérant du Groupement Forestier Uzestois.*